

## **DES ORGANISATIONS CRITIQUENT LE VETO MIS PAR LA PRÉSIDENTE DILMA AU PROJET QUI RENFORCE LES LANGUES AUTOCHTONES DANS LES ÉCOLES ET À L'UNIVERSITÉ**

Des organisations autochtones et des organisations liées à la défense de la cause autochtone ont manifesté leur indignation du veto de la Présidente Dilma Rousseff au projet de loi 5.954-C/2013 du Sénateur Cristovam Buarque qui vise à assurer aux communautés autochtones l'utilisation de leurs langues maternelles dans les enseignements primaire, professionnel et supérieur, dans les processus d'apprentissage et d'évaluation afin de respecter leurs particularités culturelles.

Le projet, qui concrétiserait des droits déjà garantis aux peuples autochtones dans la Constitution de 1988, fut l'objet d'un veto de la Présidence pour la raison qu'il « *viendrait à l'encontre de l'intérêt public* ».

Dans le message numéro 600, émis par la Maison civile le 29 décembre 2015, le gouvernement affirme que « *malgré le mérite de la proposition, ce dispositif inclurait, d'un côté, une obligation trop large et d'application difficile en raison de la grande variété des communautés et des langues autochtones au Brésil* ».

En note, le Réseau de Coopération amazonienne (RCA), constitué de 13 organisations autochtones et soutiens des peuples autochtones, a affirmé que le message présidentiel « *explicite la position gouvernementale qui considère comme un problème, et non comme une richesse pour notre pays, la diversité culturelle et linguistique autochtone et se trouve en total désaccord avec notre Constitution fédérale* ».

Le RCA également affirme que, après le veto sur un projet qui pourrait renforcer un enseignement différencié et valoriser les langues et connaissances traditionnelles des peuples autochtones comme le garantit la Constitution, il incombe maintenant au gouvernement fédéral de présenter un nouveau projet de loi qui tienne compte de la demande autochtone pour améliorer la législation et les politiques publiques.

L'Institut latino-américain des arts, de la culture et de l'histoire de l'université fédérale d'intégration latino-américaine (UNILA) a également pris position contre le veto de la Présidente, le considérant comme un « *irrespect total* » des conquêtes des peuples autochtones pour un enseignement scolaire spécifique et différencié. « *La Maison civile se montre préoccupée par la quantité de peuples autochtones existants au Brésil comme si la diversité culturelles et linguistique était préjudiciable au Trésor public. Peut-être est-ce une des raisons qui a conduit la Maison civile à paralyser la démarcation des terres autochtones* » affirme une note produite par l'UNILA. « *Cette attitude est la démonstration de la gigantesque régression qui empêche que nous devenions un pays multiculturel et multilingue.* »

Le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI) s'est aussi manifesté par une note critiquant le veto de la Présidente au projet de loi 5.954-C. Il a demandé l'annulation du veto et critique les raisons avancées par le gouvernement de s'opposer au projet. « *Il faut se demander quels intérêts et quel public s'opposent à la présence des langues autochtones* »

*dans l'enseignement parce que tous auraient à y gagner, chaque langue autochtone renfermant une forme unique de concevoir et de penser le monde. De même, nous critiquons l'impossibilité d'incorporer les particularités de chaque société autochtone dans les processus d'évaluation de l'enseignement, à moins que l'objectif soit de créer un enseignement homogénéisé qui vise à supprimer la diversité que constituent les modes propres d'éducation de chaque peuple autochtone »* affirme sa déclaration.

Dans un entretien à l'Instituto socioambiental (Institut de l'environnement), l'anthropologue et linguiste Bruna Franchetto du Musée national de l'université fédérale de Rio de Janeiro, déclare : *« le veto portera un coup fatal à un enseignement déjà limité et fragile. La diversité est une richesse mais pas pour les valets du « développementalisme » »* Il n'y a aucune politique linguistique explicite, adéquate et cohérente au Brésil. Les cours de formation des instituteurs et professeurs autochtones qui prolifèrent au Brésil ou bien ignorent complètement l'existence des langues autochtones ou bien les traitent avec répugnance et une profonde ignorance».

### **« Ne vous opposez pas à notre droit »**

Déjà en janvier, les étudiants de la « maîtrise professionnelle sur la durabilité concernant les peuples et terres traditionnels » (MESPT) de l'université de Brasilia avaient manifesté contre le veto de Dilma.

Le MESPT comprend des étudiants autochtones, *quilombolas* (Noirs narrons), originaires des peuples traditionnels et soutiens de leurs causes. Ils demandent au gouvernement de *« revoir sa position sur le projet de loi 5954/2013, de considérer les processus techniques élaborés, de consulter les instances de la représentation nationale autochtone en respectant la Convention 169 de l'OIT. Ne posez pas de veto sur notre droit »*.

La Fédération des organisations autochtones du Rio Negro, en lien avec l'Association des professeurs autochtones du Rio Negro, avec la Commission des professeurs autochtones du haut Rio Negro, avec les Coordinateurs des écoles autochtones du haut Rio Negro et avec les Assistants pédagogiques autochtones, ont publié une lettre de rejet du veto dans laquelle les organisations autochtones critiquent le manque de consultation des peuples autochtones par le gouvernement, contraire à la Convention 169 de l'OIT et le manque d'engagement sur les conquêtes démocratiques des peuples autochtones du Brésil.

*« Le Brésil doit se décoloniser, doit reconnaître la diversité linguistique et culturelle du pays. Il doit respecter les droits garantis par la loi non seulement des peuples autochtones mais de tous les Brésiliens »* déclare les autochtones du Rio Negro.